

DU MARDI 13 DECEMBRE 2011

Elus : 15 M. Mme VETZEL Jean-Paul - LESAGE Justin -
EMMENDOERFFER Jocelyne - MARTIN Roland - RENOUF
Fabrice - NEVEUX Yolande - PERRIN Marie-Thérèse - FREY
Nicolas - SPEYER Edmond - SPIRCKEL Patrick - SANT
Giorgio - CONTER Evelyne

En fonction : 15

Présents : 12

Absents excusés : 3 Mme BERNARD Sylviane
M. HENON-HILAIRE Fabrice
M. ROZAIRE Patrick qui a donné pouvoir à M. VETZEL Jean-Paul

Convocation envoyée le 07 décembre 2011

Secrétaire de séance : Fabrice RENOUF

ORDRE DU JOUR

- 1) **APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DES
04 NOVEMBRE 2011 ET 18 NOVEMBRE 2011**
- 2) **COTISATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES
AGENTS TERRITORIAUX**
- 3) **DIA**
- 4) **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**
- 5) **DIVERS**

Monsieur Jean-Paul VETZEL, 1^{er} Adjoint, informe le conseil municipal qu'il présidera ce soir la séance suite aux problèmes de santé de Monsieur le Maire.

1) APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DES 04 NOVEMBRE 2011 ET 18 NOVEMBRE 2011

Monsieur Jean-Paul VETZEL, 1^{er} Adjoint, soumet à l'approbation du conseil municipal les comptes-rendus des réunions des conseils municipaux des 04 novembre 2011 et 18 novembre 2011.

Ces comptes-rendus sont approuvés, à l'unanimité, sans apporter de modification.

2) COTISATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS TERRITORIAUX

Monsieur Jean-Paul VETZEL, 1^{er} Adjoint, expose au conseil municipal la décision du Parlement dans la Loi de finances rectificative pour 2011 relative à la baisse de la cotisation versée au Centre National de la fonction Publique Territoriale.

Le 1^{er} janvier 2012, le taux passerait de 1 % à 0.90 % ayant pour conséquence des conditions d'accès à la formation professionnelle des agents territoriaux différentes des conditions d'aujourd'hui.

Monsieur Jean-Paul VETZEL, 1^{er} Adjoint, propose au conseil municipal que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et une abstention, charge Monsieur le Maire, d'informer le Centre National de la Fonction Publique Territoriale de leur décision.

3) DIA

Monsieur Jean-Paul VETZEL, 1^{er} Adjoint, présente au conseil municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- a) terrain
sis à RUGY
section 4 parcelle 379
superficie 156 m²
- b) terrain
sis lieudit « Devant les Moulins »
Section 3 parcelles 110-111-112-113 et 724/106
Superficie 1464 m²
- c) terrain
sis à RUGY
Section 4 Parcelle 64
Superficie 3176 m²

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne fait pas valoir son droit de préemption sur ces demandes d'acquisition.

4) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur Edmond SPEYER, Adjoint au Maire, présente au conseil municipal la demande de subvention exceptionnelle de l'US ARGANCY pour son 75^{ème} anniversaire.

Après débat, le conseil municipal accorde, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 200,00 €uros à l'US ARGANCY.

5) DIVERS

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Monsieur Jean-Paul VETZEL, Adjoint au Maire, présente à son tour au conseil municipal le résultat du contrat « enfance jeunesse 2010 » avec la CAF de la Moselle. Les objectifs n'ayant pas été atteints par les Associations Familles Rurales et ORA jeunes, la CAF a appliqué un dégrèvement.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas appliquer ce dégrèvement.

LOGICIEL E-MAGNUS

Monsieur Patrick SPIRCKEL, conseiller, présente au conseil municipal un logiciel permettant la dématérialisation des documents administratifs avec la Préfecture ou avec la Perception.

Offre de prix de la Société BERGER-LEVRAULT

| | |
|---|-------------------|
| Logiciel E-MAGNUS : | 3 237,00 €uros HT |
| Formation pour une collectivité : | 340,00 €uros HT |
| Formation groupée pour deux collectivités : | 200,00 €uros HT |

Le conseil municipal, par 12 voix pour et une voix contre, accepte la proposition de la Société BERGER-LEVRAULT et charge Monsieur le Maire de signer le bon de commande.

TABLEAUX INTERACTIFS

Monsieur Patrick SPIRCKEL présente également au conseil municipal, une proposition d'achat de tableaux interactifs pour l'école élémentaire.

Après débat, le conseil municipal n'est pas hostile à cet équipement mais propose à la commission scolaire de finaliser ce projet pour la rentrée scolaire 2012-2013.

Fin de la séance : 22 h 00